



ARCHIVES LE SOLEIL

*La décision des travailleurs de Davie d'accepter une réduction de 25% des coûts de main-d'œuvre ne freine pas le syndic dans son plan de liquidation.*

# Davie, le syndic poursuit la liquidation

PIERRE PELCHAT

*PPelchat@lesoleil.com*

■ La décision du syndicat des travailleurs des Industries Davie d'accepter une réduction de 25% des coûts de main-d'œuvre pour sauver leur gagne-pain n'a pas freiné le syndic dans son plan de liquidation du chantier naval.

« Nous allons vendre pour 250 000 \$ à 300 000 \$ de petits outils cette semaine. Ces revenus devraient nous per-

Le syndic n'a pas l'intention de vendre en bloc le chantier naval comme on l'a fait pour la Gaspésia. « Il est ques-

« Nous allons vendre pour 250 000 \$ à 300 000 \$ de petits outils cette semaine. Ces revenus devraient nous permettre de poursuivre jusqu'en février et compléter le contrat de fabrication des sonars avec une trentaine d'employés », a indiqué, hier, le porte-parole du syndic, Luc Ouellet.

Au cours des prochaines semaines, des appels de propositions seront lancés pour liquider les autres éléments d'actif du chantier naval. « Nous déciderons la semaine prochaine de la meilleure façon de liquider l'entreprise. Il nous faut mettre en branle ce processus dès maintenant en raison du congé des Fêtes », a-t-il affirmé.

1707123

RECHERCHONS PROJETS D'AFFAIRES

COMPOSEZ MAINTENANT LE  
1 866 499 0334

Acqui**Z**ition.biz

Le syndic n'a pas l'intention de vendre en bloc le chantier naval comme on l'a fait pour la Gaspésia. « Il est question de faire des lots. On pourrait engager un liquidateur. Le syndic pourrait vendre par lui-même des lots. Ce sera à décider », a ajouté M. Ouellet.

Le porte-parole du syndic a déploré que le syndicat des travailleurs ait attendu pour manifester son acceptation d'une réduction des coûts de main-d'œuvre. « Ça fait drôle un peu. Le syndicat donne l'impression de ne pas vouloir porter l'odieux d'une fermeture », a-t-il dit.

D'autre part, M. Ouellet a nié que le syndic — le Groupe Thibault Van Houtte — poursuit des négociations avec CQ Innova pour la vente du chantier naval. « Ce groupe parle à tout le monde (syndicat, gouvernements) sauf au

Voir **DAVIE** en C 2 ►

## DAVIE

Suite de la C 1

syndic. S'il veut réellement acheter, il faut qu'il parle avec le syndic qui est propriétaire des éléments d'actif du chantier », a-t-il lancé dans un messa-

ge à peine voilé. Il y a deux semaines, le syndic a mis fin aux pourparlers avec ce groupe d'investisseurs étrangers sous prétexte qu'il n'avait pas respecté les conditions d'une transaction, soit le versement d'un dépôt de 100 000 \$, le paiement de frais mensuels d'opéra-

tion de 140 000 \$ et le remboursement d'un prêt de 4,5 millions \$US à la firme Samir Financial.

## UN BÉMOL

Le porte-parole du syndic n'a pu certifier toutefois que la poursuite du processus de liquidation de l'entreprise signifiait qu'il n'y avait plus aucune possibilité de relance.

170930